Prix d'Excellence

DE LA CONSTRUCTION EN BÉTON

7^{IÈME} ÉDITION



12 mars 2026 | Mont Blanc Centre De Congrès & Réception à Laval

RÈGLEMENTS



Règlements

ADMISSIBILITÉ

Tous les types de projets en béton sont éligibles pour recevoir un prix dans cette compétition. Le projet soumis doit consister en une nouvelle construction quasiment achevée entre le 1 avril 2023 et le 31 décembre 2025, tel que les nouveaux règlements de l'ACI international. De plus, le projet doit être situé dans le territoire de notre section locale (Québec et Est de l'Ontario).

Les dossiers complets de candidature doivent être soumis au plus tard le 19 décembre 2025.

Chaque candidature doit entrer dans une des catégories suivantes :

- Bâtiments de faible hauteur, jusqu'à trois étages, de type résidentiel (immeubles et maisons), école, commerce, entrepôt et industriel, etc. ;
- Bâtiments d'hauteur moyenne, entre quatre à quinze étages ;
- Bâtiments de grande hauteur, plus de quinze étages ;
- Ponts : ouvrage supportant une route, un chemin de fer ou autre permettant de franchir une rivière, une route, une voie ferrée ou tout autre obstacle ;
- Béton apparent ou décoratif : éléments décoratifs, architecturaux ou artistiques te que finitions extérieures et intérieures, ornements de paysage, le béton teinté, estampillé ou poli ;
- Planchers et dalles (chaussée, stationnement, pistes d'aéroport, dalle de plancher commercial et industriel, etc.);
- Infrastructures: structures de traitement de l'eau, structures marines ou autres types d'infrastructure municipales ou de transport, et;
- Réparation et restauration : projets de réhabilitation, rénovation, de modernisation, etc.

*ACI se réserve le droit de recatégoriser les candidatures de projets



Prix d'Excellence

DE LA CONSTRUCTION EN BÉTON



RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

- Seuls les formulaires d'inscription PDF seront acceptés. Aucune photocopie ne sera acceptée ;
- Un projet ne peut être inscrit que dans une catégorie ;
- La candidature doit mettre en évidence l'utilisation novatrice du béton en tant que principal élément de construction ;
- La candidature doit faire preuve de créativité et d'innovation dans l'application destechnologies du béton :
- Un minimum de quatre à un maximum de huit photos doit être soumis avec chaqueinscription. Dans la mesure du possible, les photos doivent être en haute résolution afin degarantir une qualité optimale lors de leur diffusion pendant le gala. En plus des photographies, lacandidature peut inclure une vidéo (time-lapse) d'au plus 90 secondes montrant la constructiondu projet. Aucune animation ne sera acceptée. Le béton devrait figurer dans quelques photoset les photos de béton lors de la construction sont également encouragées. Les photos et vidéosdevront nous parvenir par courriel ou par un système de transfert de fichiers lourds;
- La date limite de soumission est le 19 décembre 2025 ;
- Aucun frais d'inscription pour les candidatures, et ;
- Le formulaire de participation peut être rempli en français ou en anglais.

CRITÈRES DE JUGEMENT

L'évaluation sera effectuée par un panel de professionnels hautement qualifiés représentant divers horizons et possédant une expertise technique dans toutes les catégories de prix, au niveau local ou national. Les inscriptions seront jugées en fonction des critères suivants :

- Mérite architectural :
- Mérite d'ingénierie;
- Créativité;
- Techniques de construction et solutions innovantes ;
- Utilisation innovante du béton ;
- Ingéniosité;
- Durabilité et résilience, et ;
- Fonctionnalité et utilisation finale.





DESCRIPTION DU PROJET

Les candidatures doivent avoir une description détaillée du projet en 300 mots ou moins. Ces informations seront jugées et utilisées dans le programme et le matériel de communication.

IMPORTANT: les informations que vous fournissez seront publiées telles qu'elles ont été saisies. L'ACI n'est pas responsable des erreurs et omissions commises par le représentant du projet. La personne en charge du dépôt de la candidature doit veiller à obtenir le consentement préalable du donneur d'ouvrage ou du propriétaire.

DESCRIPTION DU BÉTON

Chaque inscription doit présenter une description de 500 mots décrivant la manière dont le béton a été présenté dans le projet. Il devrait également couvrir la complexité et le caractère unique du projet et peut inclure des informations telles que :

- Particularités du béton ;
- Degré de difficulté ;
- Défis du projet ;
- Résolution de problèmes, et ;
- Facteurs écologiques et environnementaux.

MENTION IAAQ

Les projets soumis pour l'ensemble des catégories qui comportent des aspects particuliers liés à l'acier d'armature seront candidats pour une Mention IAAQ. L'évaluation des projets se fera sur les critères suivants :

- Présentation du projet d'un point de vue de l'acier d'armature ;
- Mise en valeur du béton :
- Défis du projet, du design et des aspects structuraux ;
- Méthodes et techniques innovantes, et ;
- Retombées sociales, économiques et environnementales.





MENTION ABQ

Un prix mention sera remis par l'Association béton Québec (ABQ) au projet qui favorise le rayonnement du béton prêt à l'emploi et mettra en valeur son utilisation dans le respect des bonnes pratiques de l'industrie et l'amélioration continue des connaissances et des pratiques.

MENTION TUBÉCON

Un prix mention sera remis par Tubécon (l'Association québécoise des fabricants de tuyaux et d'éléments en béton préfabriqué) au projet qui soulignera les innovations, les défis techniques et le respect des bonnes pratiques en matière de construction de réseaux d'égouts, de ponceaux ou autres utilisations gravitaires à l'aide de tuyaux en béton armé et de structures en béton armé.

MENTION GENIUM360

Genium360 regroupe plus de 110 000 membres du génie québécois, mobilisant professionnel les et étudiant es autour de l'innovation. L'organisme à but non lucratif soutient un écosystème dynamique pour relever les défis de demain. Vous êtes invités, si applicable, à mettre en avant un e ingénieur e de moins de 35 ans à l'achèvement du projet, qui s'est démarqué e par sa contribution.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

Si votre projet remporte un prix d'Excellence dans l'une des huit catégories, celui-ci sera automatiquement éligible pour le concours « ACI Excellence in Concrete Construction Awards ». L'équipe de votre projet, ainsi que le propriétaire et vos partenaires, seront conviés à participer au gala de remise des prix, qui se tiendra lors de la convention du 11 au 14 octobre 2026 à Atlanta, GA, États-Unis. La date exacte du gala sera communiquée ultérieurement.

Le comité organisateur des Prix d'Excellence gardera contact avec le responsable de la candidature de votre projet et le guidera dans les démarches à suivre pour compléter votre candidature pour le volet international de l'ACI. Notez que votre dossier de candidature devra être traduit pour être conforme à la réglementation et que la traduction du dossier de candidature demeure la responsabilité du candidat.

Vous pouvez consulter la liste des lauréats des éditions précédentes de l'ACI International en suivant ce lien:

https://concrete.org/aboutaci/honorsandawards/awards/projectawards/pastwinners.aspx

Si vous avez des questions sur la compétition ou pour soumettre votre candidature, veuillez contacter: prixdexcellence@aciquebec.com

